

Tous les transferts de fonds de recherche gérés au BRDV vers d'autres établissements sont soumis à ces directives. Nous avons ajouté des fonctionnalités à Synchro Recherche pour vous permettre de suivre le cheminement des BRDV201 et 202. Les modifications sont soulignées dans le texte.

PROCÉDURIER SUIVIS BRDV201 / BRDV202 VIA SYNCHRO RECHERCHE – ÉQUIPE RECHERCHE

1. SIGNIFICATION DES COLONNES – ENTENTES DE TRANSFERTS

Octroi Profil octroi

Ententes transfert


Contrat CF00139144 Entité UDM00 Nom RobertJean-Marc

	Date entente	Type formulaire	Numéro entente	Montant entente	Statut entente	Date statut	No pmt externe/FIN10	Pièce jointe
1	24/11/2020	BRDV-201	BRDV-201-2019-014	20 000,00	Envoyée au partenaire	24/11/2020		BRDV-201-2019-014.pdf


[Retour Profil octroi](#)

Enreg. Aviser

- **Date entente** : c'est la date de réception de l'entente au BRDV par le chercheur ou son équipe. Cette même date se trouve sur le formulaire BRDV201-202

A	B	C
NO	N° dossier Synchro	
	N° d'entente (champ réservé au BRDV)	
BRDV-201		
Entente de transfert – Établissement admissible		
	Date (aaaa/mm/jj)	2018-11-13 
L'établissement secondaire et l'Université de Montréal prévoient collaborer au projet de recherche décrit ci-dessous.		
Informations sur la subvention		
3	Chercheur principal (UdeM)	
4	Numéro de Projet Synchro	
5	Titre du projet	
5	Organisme subventionnaire	
7	Programme	
8	Numéro d'octroi	
9	Date Début	

- **Numéro entente** : un numéro accordé à chaque entente par le BRDV, exemple BRDV-201-2018XXX

	A	B	C	D
1	NO	N° dossier Synchro		
2		N° d'entente (champ réservé au BRDV)	BRDV-IRSC-201-2018-001	
3				
4			BRDV-201	
5			Entente de transfert – Établissement admissible	
6				
7		Date (aaaa/mm/jj)	2018-11-13	
8				
9		L'établissement secondaire et l'Université de Montréal prévoient collaborer au projet de recherche décrit ci-dessous.		
10				
11		<i>Informations sur la subvention</i>		
12				
13		Chercheur principal (UdeM)		
14		Numéro de Projet Synchro		
15		Titre du projet		
16		Organisme subventionnaire		
17		Programme		
18		Numéro d'octroi		
19		Date Début		

- **Statut entente** : signifie l'étape de traitement de l'entente BRDV201-202
- **Date Statut** : correspond à la date de changement de statut de l'entente dans Synchro
- **Type formulaire** : BRDV201 ou BRDV202
- **Pièce jointe** : contient l'entente de transfert de fonds en format PDF

Nouvelles Directives BRDV-201 et BRDV-202

A) CHEMINEMENT DU FORMULAIRE

1- Veuillez compléter le formulaire BRDV-201 – Entente de transfert – établissement admissible, ou le formulaire BRDV-202 – Entente de transfert – établissement non admissible. Nous vous prions d'utiliser le lien ci-joint pour avoir le dernier formulaire mis en ligne : <http://www.recherche.umontreal.ca/bureau-de-la-recherche-brdv/la-boite-a-outils-et-les-formulaires/les-formulaires/>.

2- Veuillez l'envoyer par courriel en format Excel aux personnes suivantes :

Madame Meryem Gharbi: meryem.gharbi@umontreal.ca

Agente d'administration et recherche

Bureau Recherche - Développement - Valorisation

et

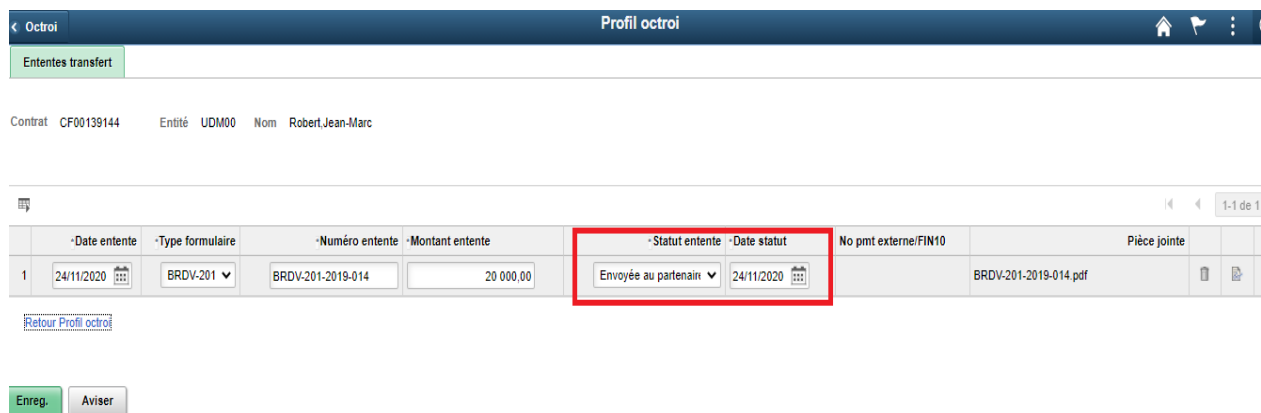
Madame Pascal Fortin: pascal.fortin.2@umontreal.ca

Chef de section

Bureau Recherche - Développement - Valorisation

En indiquant dans l'objet du courriel l'organisme subventionnaire et le nom du chercheur de l'Université de Montréal.

3- Le BRDV fait parvenir par courriel, l'exemplaire à signer au bureau de la recherche de l'établissement secondaire où seront transférés les fonds, en format PDF. Une copie de cette transmission est acheminée au chercheur de l'Université de Montréal pour information. Ensuite, le BRDV inscrit l'entente dans l'onglet Équipe recherche de Synchro Recherche (colonne Transfert). Le numéro de l'entente est indiqué ainsi que le statut « Envoyée au partenaire » et la date d'envoi (date statut). L'entente pdf est aussi jointe à cet endroit.

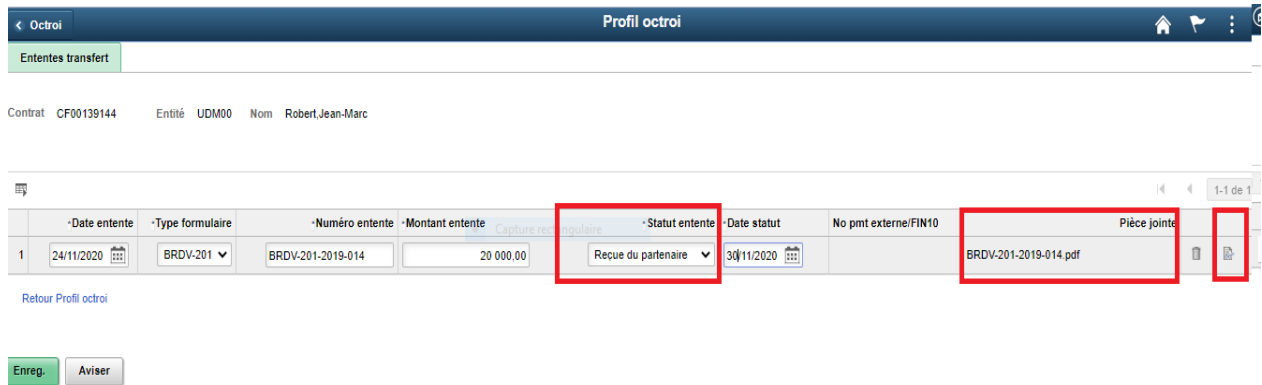


	-Date entente	-Type formulaire	-Numéro entente	-Montant entente	-Statut entente	-Date statut	No pmt externe/FIN10	Pièce jointe
1	24/11/2020	BRDV-201	BRDV-201-2019-014	20 000,00	Envoyée au partenaire	24/11/2020		BRDV-201-2019-014.pdf

[Retour Profil octroi](#)

Enreg. Aviser

- 4- Lorsque toutes les démarches administratives avec le partenaire sont complétées, le BRDV modifie le statut de l'entente pour « Reçue du partenaire », indique la date de réception (date statut) et remplace le BRDV-201 signé UdeM par la copie dûment signée par toutes les parties.

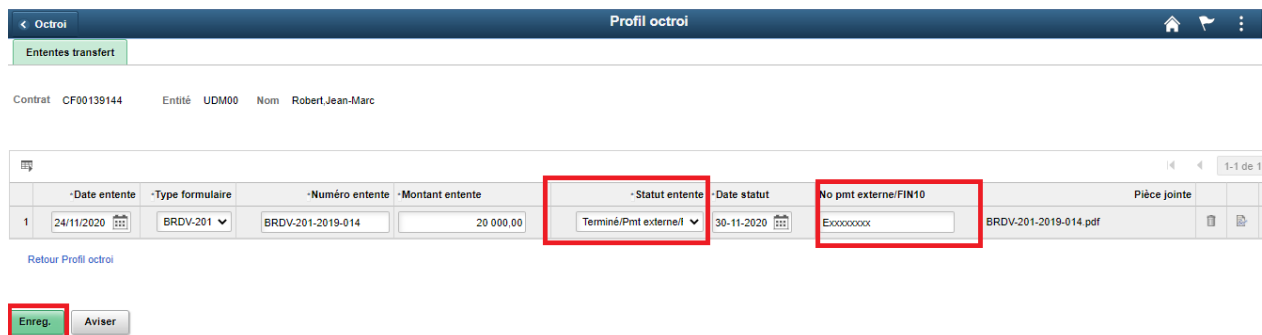


	Date entente	Type formulaire	Numéro entente	Montant entente	Statut entente	Date statut	No pmt externe/FIN10	Pièce jointe
1	24/11/2020	BRDV-201	BRDV-201-2019-014	20 000,00	Reçue du partenaire	30/11/2020		BRDV-201-2019-014.pdf

Retour Profil octroi

Enreg. Aviser

- 5- Vous pouvez alors consulter l'entente signée jointe et préparer le formulaire Pmt externe de la Direction des finances (veuillez consulter les consignes de la Direction des finances). Une fois le Pmt externe complété et soumis, vous devez modifier le statut de l'entente pour « Terminée/Pmt externe/FIN10 ». Vous rendre à la colonne ayant pour entête **No pmt externe/FIN10**, Indiquer le numéro de la transaction de **Paiement** fournisseur externe débutant par E (Exxxxxxx) que vous venez de compléter et enregistrer.



	Date entente	Type formulaire	Numéro entente	Montant entente	Statut entente	Date statut	No pmt externe/FIN10	Pièce jointe
1	24/11/2020	BRDV-201	BRDV-201-2019-014	20 000,00	Terminé/Pmt externe/FIN10	30-11-2020	Exxxxxxx	BRDV-201-2019-014.pdf

Retour Profil octroi

Enreg. Aviser

Note

Dans cette démarche, vous n'avez rien à envoyer à l'établissement secondaire où doivent être transférés les fonds.

Le BRDV vérifie le formulaire BRDV-201 ou BRDV-202, puis le fait parvenir pour signature au bureau de la recherche de l'établissement secondaire accompagné d'un courriel de présentation.

Une fois que l'établissement secondaire a signé et retourné l'entente de transfert au BRDV, une copie numérisée est jointe à Synchro. Il vous est alors possible de procéder à l'émission des chèques par l'entremise de la Direction des finances.

Le formulaire est valide pour l'année d'octroi en cours.

B) INFORMATIONS POUR DÉTERMINER SI VOUS DEVEZ REMPLIR LE FORMULAIRE BRDV-201 OU LE BRDV-202

Établissement admissible – BRDV-201

De façon générale, sont considérés comme des établissements admissibles les universités québécoises et canadiennes, les centres hospitaliers, et les cégeps et collèges. La liste des établissements admissibles peut être consultée sur le site Web de chaque organisme, dont voici les adresses :

IRSC : <http://www.cihr.ca/f/36374.html>

CRSH : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/policies-politiques/statements-enonces/list_eligible_institutions-liste_etablissements-admissibles-fra.aspx

CRSNG : http://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/Eligibility-Admissibilite/ListEligibleInstitutions-ListEtablissementsAdmissible_fra.asp

Établissement non admissible – BRDV-202

De façon générale, sont considérés comme des établissements non admissibles les établissements situés à l'extérieur du Canada, les CLSC, les OSBL, etc. Pour les subventions octroyées par le FRQSC et le FRQNT ou par le CRSNG, aucun montant ne peut être transféré vers des établissements non admissibles. Les établissements non admissibles doivent facturer l'Université de Montréal pour les services rendus.

C) REMPLIR LE FORMULAIRE

Le formulaire se remplit automatiquement selon la procédure décrite ci-dessous.

PROCÉDURIER

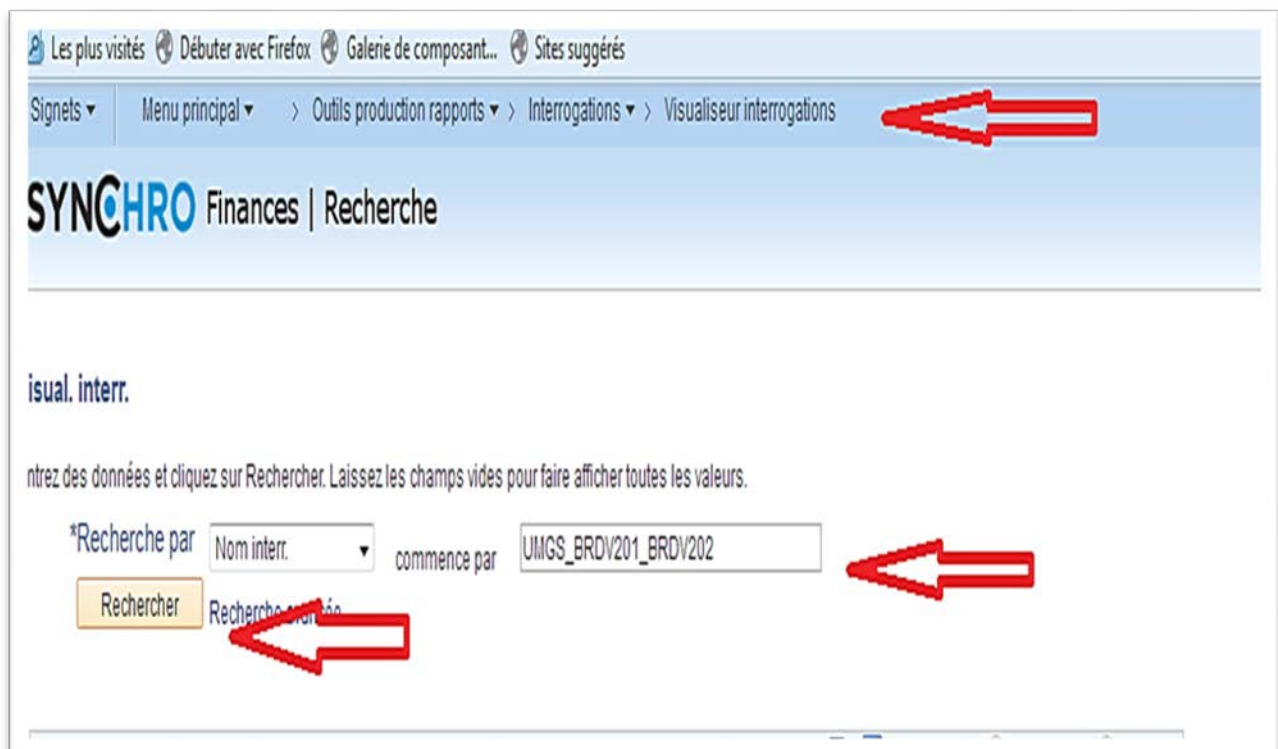
FORMULAIRES EXCEL - BRDV201 / BRDV202



Afin de rendre la complétion des BRDV201-202 plus rapide et sans saisie au préalable, voici les étapes à suivre :

1- Ouvrir le fichier **Formulaires BRDV201_BRDV202** (disponible sur le site web de la recherche) et le déposer sur votre bureau.

2- Via le visualisateur d'interrogations SYNCHRO : Ouvrir le rapport

UMGS_BRDV201_BRDV202 : [Menu principal](#) – [Outils production rapports](#) – [Interrogations- Visualiseur interrogations](#) et choisir Exécution Excel tel qu'il est illustré ci-dessous :



Interr.				Personnaliser Rech. Tout  			Premier	1 de 1	Dernier
Nom interr.	Description	Propriété	Dossier	Exécution HTML	Exécution Excel	Exécution XML	Planifier	Références de définition	Ajout signets
UMGS_BRDV201_BRDV202	Info pour formulaires BRDV	Publique		HTML	Excel	XML	Planifier	Références recherche	Signets

- 3- Insérer le no de projet Synchro à partir duquel le transfert sera effectué, et mettre % dans le champ **Nom organisme** et cliquer sur *Résultats*.

UMGS_BRDV201_BRDV202 - Info pour formulaires BRDV

Projet%:

Nom organisme%:

Résultats

Nom CP	Projet	Titre Détaillé	N° organisme	Nom organisme	N° réf. octroi	Date Début	Date Fin	N° dossier Synchro	Équipe	D
--------	--------	----------------	--------------	---------------	----------------	------------	----------	--------------------	--------	---

4- Une fois le fichier ouvert, supprimer la ligne 1 et poursuivre les étapes.

Info pour formulaires BRDV									
A	B	C	D	E	F	G	H	I	
1	Info pour formulaires BRDV	21							
2	Nom CP	Projet	Titre Détaillé	N° organisme	Nom organisme	N° réf. octroi	Date Début	Date Fin	N° dossier Syn
3	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
4	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
5	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
6	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
7	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
8	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
9	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
10	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
11	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
12	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
13	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
14	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
15	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
16	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
17	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
18	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
19	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
20	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
21	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
22	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
23	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1_111411	
24									

METTRE À JOUR LA SOURCE FORMULAIRE BRDV201_BRDV202

- 1- Ouvrir le classeur [Formulaires BRDV201_BRDV202.xlsx](#), onglet [Rapport Synchro](#).
- 2- Depuis le classeur [UMGS_BRDV201_BRDV202](#) (illustré dans la capture ci-dessus), sélectionner les colonnes A jusqu'à O, les copier.
- 3- Dans le classeur [Formulaires BRDV201_BRDV202.xlsx](#), onglet [Rapport Synchro](#), positionner le curseur dans la cellule B1 et coller les données copiées.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
No enr	Nom CP	Projet	Titre Détaillé	N° organisme	Nom organisme	N° réf. octroi	Date Début	Date Fin	N° t
1	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
2	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
3	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
4	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
5	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
6	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
7	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
8	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
9	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
10	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
11	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
12	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
13	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
14	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
15	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
16	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
17	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
18	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
19	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
20	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	
21	Brochu,Serge	R0017174	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES (SIRU2259	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	833-2008-1032	2009-03-01	2015-02-28	DF1	

- 4- Chaque **no d'enregistrement** (colonne A) est rattaché à un membre de l'équipe, y compris le chercheur principal.
- 5- Il est important à cette étape de s'assurer que le Co chercheur qui recevra les fonds est toujours membre de l'équipe durant la période couverte par le transfert (c.-à-d. vérifier la date d'intégration et retrait, colonnes L et M).
- 6- Noter le no d'enregistrement se rapportant au Co chercheur concerné par le transfert de fonds.
- 7- Aller à l'onglet **BRDV201** ou **BRDV202** selon la situation et à la Cellule **A2**, inscrire le no d'enregistrement correspondant aux informations à récupérer, Co chercheur souhaité.

- 8- L'information s'affiche automatiquement dans les cellules appropriées et pour lesquelles une information est nécessaire.

A	B	C	D
NO	N° dossier Synchro	DF1_111411	
3			
		BRDV-201	
		Entente de transfert – Établissement admissible	
	Date (aaaa/mm/jj)		
	L'établissement secondaire et l'Université de Montréal prévoient collaborer au projet de recherche décrit ci-dessous.		
	<i>Informations sur la subvention</i>		
	Chercheur principal (UdeM)	Brochu, Serge	
	Numéro de Projet Synchro	R0017174	
	Titre du projet	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES DE SERVICES : LES PERSONNES TOXICOMANES AU CARREFOUR DE RESEAUX DE PRISE EN CHARGE	
	Organisme subventionnaire	CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	
	Programme	PYXXXXXX-(ARUC) ALLIANCES de recherche universités-communauté. Recherche assistée par le communisme	
	Numéro d'octroi	833-2008-1032	
	Date Début	2009-03-01	
	Date Fin	2015-02-28	
	<i>Informations sur le transfert</i>		
	Établissement secondaire	Université de Montréal	
	Co-chercheur	Lafortune, Denis	
	Titre du projet	TRAJECTOIRES ADDICTIVES ET TRAJECTOIRES DE SERVICES : LES PERSONNES TOXICOMANES AU CARREFOUR DE RESEAUX DE PRISE EN CHARGE	
	Montant des fonds à transférer	0,00 \$	
	Période de collaboration / Du (aaaa/mm/jj)		
	Période de collaboration / Au (aaaa/mm/jj)		
	Utilisation permise des fonds à respecter : Année financière 2017-2018		
	Salaire et avantages sociaux		
	Bourses étudiants		
	Frais de déplacements et de séjour		
	Matériel et fournitures		
	Ordinateurs et communications électroniques		
	Diffusion des résultats de la recherche		
	Équipement ***		
	Services et dépenses diverses		
	Frais indirects		
	Autres		
	Total		0,00 \$

- 9- Compléter la section : Date du jour, période de collaboration, montants des dépenses permises avec l'octroi (c.-à-d. le total se calcule automatiquement et se reflète dans la ligne 27 – Montant des fonds à transférer).
- 10- Lorsque la distribution budgétaire du montant transféré n'est pas connue, il est possible d'inscrire les \$\$ dans la rubrique «**Toutes dépenses admissibles**», et dans ce cas seuls les montants alloués aux frais indirects et à l'achat d'équipement peuvent être indiqués clairement dans les sections appropriées (si applicable).
- 11- Sauvegarder le fichier Excel en respectant la nomenclature suivante **no de projet SYNCHRO_Prénom Nom du Co-chercheur_institution partenaire_année**.
- 12- Transmettre au BRDV à Madame Meryem Gharbi par courriel : meryem.gharbi@umontreal.ca qui le fera parvenir au partenaire pour obtenir les signatures requises.

IMPORTANT

- Dans cette nouvelle mouture du BRDV201 ou du BRDV202, nous considérerons que le chercheur principal a accepté le transfert de fonds au moment où il nous transmet le courriel pour le transfert (où il est en c. c. du courriel).
- Les conditions générales des ententes ne changent pas et demeurent disponibles sur le site de la recherche, elles seront jointes par notre équipe au formulaire BRDV201-202 lors de l'envoi aux partenaires.
- Dans certains projets, seul le chercheur principal apparaît comme membre dans l'équipe. Dans ce cas de figure, suivre la procédure précitée (le nom du PI s'affichera dans la ligne *Co-chercheur* sur le BRDV201-202) et indiquer dans votre courriel d'envoi au BRDV le nom et l'institution du chercheur visé par le transfert.
- Avant de commencer les étapes ci-dessus, s'assurer que le chercheur est bien un membre régulier de l'équipe, les collaborateurs ne sont pas autorisés à recevoir des fonds (selon les règles de certains organismes). Consulter le guide d'administration financière des trois organismes pour des détails à ce sujet à cette adresse :

http://www.nserc-crsng.gc.ca/Professors-Professeurs/FinancialAdminGuide-GuideAdminFinancier/AdminMatters-QuestionAdmin_fra.asp#transfert.

- Dès réception de l'entente dûment signée par toutes les parties, un membre de l'équipe au BRDV la joindra à Synchro Recherche (onglet Équipe) et vous pourrez la récupérer afin de compléter le formulaire **Pmt externe** de la direction des finances.

Pour suivre l'état du traitement des ententes de transfert, vous pouvez utiliser l'interrogation UMGS_ENTENTES_TRANSFERT (via le visualiseur d'interrogations).

Inscrivez l'intervalle de dates des ententes pour lesquelles vous désirez obtenir le statut. Vous pouvez aussi indiquer un projet en particulier et/ou un chercheur (Code employé), si non, laissez les champs tel quels (%).

Le résultat donne les informations des ententes correspondant à vos critères. Les numéros de contrat apparaissent en bleu, si vous cliquez sur le numéro de CF, cela vous mènera dans le dossier correspondant. Vous pourrez accéder à l'onglet Équipe pour effectuer une modification de statut suite à la préparation du formulaire Pmt externe de la direction des finances. N'oubliez pas d'enregistrer (voir étape 5 de la page 4 ci-haut).

UMGS_ENTENTES_TRANSFERT - Entente(s) de transfert BRDV

Date entente du 2018-11-01

Date entente au 2018-11-29

Projet %

Code employé %

Résultats

Chargement résultats : Feuille calcul Excel Fichier texte CSV Fichier XML (23 ko)

Alt. tout

Contrat	Projet	Chercheur principal	Institution	Cochercheur	Descr. Détaillée	No.Entente	Date entente	Montant	Statut	Date statut	Dernier util.	Entité
1	CF00132003	YB00001 Meloche,Sylvain	Université de Montréal	Mariner,Anna	Development of first-in-class small molecule inhibitors of a cancer-related ubiquitin-conjugating enzyme	4613	2018-11-06	0.00	Annulée	2018-11-06	caronye	UDM00
2	CF00137421	RB00252 Forber,Daniel	Université McGill	McKenzie,Jeffrey	Best Practices in Groundwater Monitoring for Northern Canada.	BRDV201-2018-014	2018-11-01	0.00	Envoyée au partenaire	2018-11-06	lachacar	UDM00
3	CF00137433	RNA0001 Hébert,Marie-Josée	Université de Montréal	Hébert,Marie-Josée	FD - Data Serving Canadians : Strategy for a Data-Driven Innovation Ecosystem	BRDV201-2018-007	2018-11-23	0.00	Envoyée au partenaire	2018-11-23	sargoann	UDM00
4	CF00137433	RNA0001 Hébert,Marie-Josée	Université de Montréal	Hébert,Marie-Josée	FD - Data Serving Canadians : Strategy for a Data-Driven Innovation Ecosystem	BRDV201-2018-017	2018-11-22	0.00	Reçue du partenaire	2018-11-23	sargoann	UDM00
5	CF00138210	RQ00001 Hébert,Marie-Josée	Université de Montréal	Hébert,Marie-Josée	Subvention accordée au projet Apogée Données au service des Canadiens : apprentissage profond et optimisation aux fins de la révolution du savoir.	BRDV-201-2018-008	2018-11-26	0.00	Envoyée au partenaire	2018-11-26	sargoann	UDM00
6	CF00139144	RNH00953 Décaray-Hélu,David	HEC/École Hautes Études Commer	Coviello,Decio	Anonymat, technologies et délinquance: se cacher dans l'ombre	2018-007	2018-11-12	156.25	Terminée/FIN10	2018-11-19	p0680963	UDM00
7	CF00139144	RNH00953 Décaray-Hélu,David	HEC/École Hautes Études Commer	Coviello,Decio	Anonymat, technologies et délinquance: se cacher dans l'ombre	2018-008	2018-11-14	10520.00	Reçue du partenaire	2018-11-28	p0680963	UDM00
8	CF00139144	RNH00953 Décaray-Hélu,David	Université de Sherbrooke	Transfert,USNetbrooke	Anonymat, technologies et délinquance: se cacher dans l'ombre	2018-005	2018-11-13	0.00	Envoyée au partenaire	2018-11-13	lachacar	UDM00
9	CF00139144	RNH00953 Décaray-Hélu,David	ETS/École techno. supénaire	Robert,Jean-Marc	Anonymat, technologies et délinquance: se cacher dans l'ombre	2018-005	2018-11-14	0.00	Terminée/FIN10	2018-11-13	lachacar	UDM00

Questions

Vous pouvez communiquer avec la personne responsable des transferts de fonds au poste 38495.

Le fait de remplir ce formulaire et de l'envoyer au BRDV fait foi de votre accord avec cette entente de transfert.